Politique méditerranéenne: suivi de la Conférence de Barcelone 1995

1996/2113(COS) - 20/01/1997

Le Conseil a entendu un compte rendu de la Commission sur les négociations en cours en vue de conclure de nouveaux accords d'association avec un certain nombre de partenaires méditerranéens de l'Union européenne. Le Conseil a réaffirmé son engagement à l'égard du partenariat euro-méditerranéen et a rappelé, dans la perspective de la deuxième réunion des ministres des affaires étrangères qui aura lieu les 15 et 16 avril 1997, que la Déclaration de Barcelone souligne l'importance d'un renforcement des relations bilatérales en complément du cadre multilatéral. A cet égard, le Conseil a insisté sur sa détermination à conclure dans les meilleurs délais les négociations avec l'Egypte, la Jordanie et le Liban, en tant que nouvelle étape sur la voie de l'achèvement du réseau d'accords d'association euro-méditerranéens. Le Conseil s'est félicité de l'intention de la Commission d'entamer incessamment des négociations avec l'Algérie et l'a encouragée à poursuivre activement ses entretiens exploratoires avec la Syrie. Le Conseil s'est également félicité de la clôture récente des négociations avec l'OLP en vue de la conclusion d'un accord d'association provisoire et a invité la Commission à présenter une proposition formelle pour signature le plus rapidement possible.